



Le trait d'union Ayvellois

JUIN 2018

N° 52



SOMMAIRE

P 2 □ *Edito du Maire*

P 3, 4, 5 et 6 □ *Infos communales*

P 7 □ *Infos utiles*

P 8 □ *Cinq questions à Mme Moreaux*

P 9 □ *Un clin d'œil du passé*

P 10 et 11 □ *Retour sur images*

P 12 □ *Festivités*

Suppléments :

-Programme de la fête

-Fête de la musique

-Bulletin d'inscription pour la brocante

-Enquête sur les cabinets médicaux



Je respecte, je suis respecté

Sommes-nous dans une période destructive où tous les repères disparaissent ?

Le vestiaire du terrain de sport a été victime d'effraction (disons même saccagé pendant la nuit), les barrières de l'îlot rue de Sedan également par deux fois, des véhicules sont venus s'y frotter, les potelets ont été pliés; je ne regarde pas comment je recule. Plantes déterrées, je détruis ce que réalise la collectivité, cendrier à l'entrée de l'école arraché, je me plais à détruire. Tout ça dans un temps restreint et en pleine journée, voire même devant des passants.

Le savoir vivre décline, le respect de l'autre ne serait-il plus qu'un leurre, une vue de l'esprit ? Faire du bruit en dehors des plages horaires, faire du feu, importuner mes voisins, mais qui cela peut déranger ? Mon égoïsme, mon moi, « je vis tout seul sur mon île », mes voisins n'ont rien à dire ils ont qu'à bien se tenir, moi je...

La collectivité crée des places de parking, elle recadre l'anarchie qui existait; Je m'en moque. Je me gare comme je veux ! Je prends deux places ! Je me gare devant les entrées de garage.

La collectivité réalise un cheminement piétonnier continu, plutôt sympa d'ailleurs à entendre les utilisateurs, mais ce ne sont pas les piétons qui vont râler quand même, je stationne mon véhicule en travers ou à cheval sur ce trottoir !

Sommes-nous dans un monde qui a perdu toutes ses valeurs, où je ne regarde que mon nombril ?

Moi je critique (si seulement cette critique était positive) c'est tellement plus simple de reprocher que de proposer. Moi je râle...!!!

Et ne parlons pas des maîtres et de leur brave race canine.

Pour ne pas contredire mes propos, une dernière minute, les deux palmiers financés par les dirigeants de la micro crèche ont été volés le weekend du 2 juin... !!!

Mais gardons l'espérance, toutes ces personnes sont bien présentes certes, mais minoritaires.

Le conseil municipal continue sa route, les habitants respectueux sont bien présents,

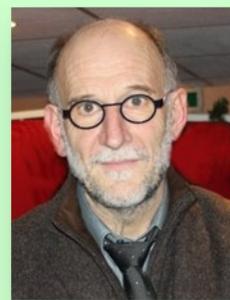
nous rencontrons encore beaucoup de belles personnes.

Pour 2018, l'investissement est bien d'actualité : réalisation de la 3^{ème} tranche de travaux de voirie, rénovation de la petite salle des fêtes, rénovation d'un logement communal place du monument, réalisation en cours d'un jardin médiéval derrière la mairie...

Bonne lecture,

P LEBRETON

*Pour celui qui n'a côtoyé toute la journée que des visages fermés,
un sourire est un rayon de soleil.*



Infos communales

Les Ayvelles, VILLAGE ETOILE, village récompensé

Le conseil d'administration de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) nous a décerné deux étoiles au concours Villes et Villages Etoilés édition 2017.

En effet la commune a souhaité participer à ce concours à la suite des efforts réalisés en matière de qualité de l'environnement nocturne, d'économies d'énergie et de réduction de la pollution lumineuse. Nous avons notamment cessé l'éclairage de nuit et remplacé nombre de lampadaires, plus performants et consommant moins.

Grâce à ces efforts :

- * notre consommation annuelle par point lumineux est de 213 kWh au lieu de 528 en moyenne nationale,
- * la consommation annuelle par habitant est de 40.2 kWh au lieu de 85 en moyenne nationale,
- * les émissions de CO2 sont de 4.2 tonnes CO2 par an au lieu de 11.5 en moyenne nationale.

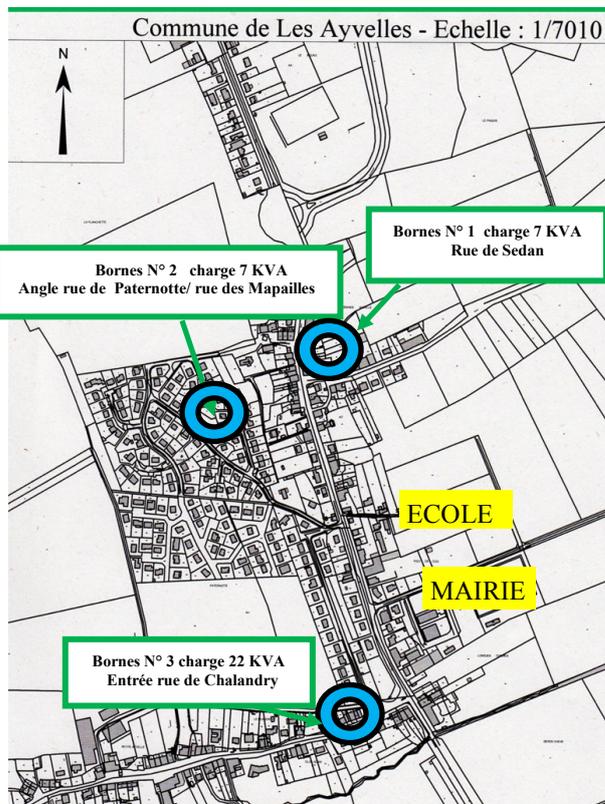
Les investissements réalisés vont, encore une fois, dans le sens des économies financières mais aussi d'énergie.

Afin de conserver ces étoiles, des recommandations sont faites à la commune dans le but de réduire encore la consommation, de baisser la puissance lumineuse et d'inciter les particuliers et les commerçants et entreprises à maîtriser leur éclairage extérieur.

Des panneaux seront installés à l'entrée du village.



BORNES DE RECHARGE ELECTRIQUE



Emplacement des bornes électriques

- BORNE N°1 Parking rue de Sedan face au n°6 et n°8
- BORNE N°2 Parking angle rue des Mapailles et rue de Paternotte
- BORNE N°3 Parking entrée rue de Chalandry

Afin de mener une mission de service public local favorisant la mobilité des personnes utilisant des moyens de transport à faible émission de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, le village est dorénavant équipé de six bornes de recharge électrique. La commune apporte ainsi aux usagers de véhicules électriques une autonomie certaine.

La société CLEM' a été retenue par Ardenne Métropole pour assurer la mise en service de ces bornes pour les usagers sur le territoire de l'Agglo. Depuis le 1^{er} mars, la recharge électrique est opérationnelle et payable.

Comment utiliser ces bornes ? Inscription en ligne gratuite sur <http://clem.mobi/recharge> → Formulaire à remplir (données personnelles/mot de passe) → choix d'un mode de paiement → Réception d'un email de confirmation de création de compte Usager → L'utilisateur contacte ensuite le service client pour effectuer une demande de badge par mail à contact@clem.mobi ou au 01.86.86.85.85 du lundi au vendredi de 9 h à 18 h → BADGE envoyé par courrier.

Réservation et utilisation des bornes : L'utilisateur peut, dès son inscription, réserver un point de charge sur <http://clem.mobi/recharge> ou via l'application mobile clem'. Il est également possible de réaliser une réservation directement sur la borne.

TARIFS:

1€/h pour les recharges sur bornes de puissance 7 KVA (kilovoltampère)

2 €/h pour les recharges sur bornes de puissance 22 KVA.

Bon à savoir : Toute heure commencée est due. L'utilisateur doit se munir de son propre câble de charge. Une borne peut être utilisée si elle n'a pas été réservée.

Pour info : aménagement financé par Ardenne Métropole.



BUDGET 2018

La réunion du conseil municipal du 12 avril 2018 était essentiellement consacrée au budget de la commune. Les comptes de 2017 ont été approuvés, les taux des impôts locaux fixés, et le budget 2018 voté.

Le commentaire de l'analyse financière, validée par la trésorerie, a permis notamment de souligner une capacité d'autofinancement maintenue à un bon niveau et un taux d'endettement maîtrisé compte tenu des emprunts souscrits pour financer les travaux. Mme LAVIOLETTE, trésorière, a conclu une réunion préparatoire en disant **« la commune est en bonne santé financière »**.

Les taux des impôts locaux ont été votés en progression de 3 % avec des conséquences limitées sur le montant à payer. En matière de taxe foncière sur les propriétés bâties, l'évolution est compensée par une baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, soit une augmentation d'environ 1 % pour le propriétaire – occupant d'une maison « moyenne ».

En matière de taxe d'habitation, pour une même maison, la progression se situe aux environs de 2.5 %.



Un dégrèvement de 30 % de la taxe d'habitation de 2018 est prévu par la loi de finances. Il concernera 80 % des impositions.

Le revenu fiscal de référence de l'année 2017 ne doit pas dépasser 27 000 € pour une part de quotient familial, 35 000 € pour 1.5 part, 43 000 € pour deux parts + 6 000 € par demi part supplémentaire.

Ce dégrèvement sera de 65 % en 2019 et de 100 % en 2020.

Le budget de la commune pour 2018 a été voté à l'unanimité et il s'équilibre en recettes et dépenses à :

FONCTIONNEMENT : 1 171 265 euros

INVESTISSEMENT : 1 260 029 euros

Ce budget est toujours conforme aux engagements pris concernant la maîtrise des dépenses et la limitation des augmentations. Toutefois, la baisse des dotations et l'encadrement des subventions nécessitent la participation de chacun au budget de la commune. Par ailleurs, précisons que ces évolutions intègrent le financement des travaux de la traversée du village.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL

DOSSIERS DE SUBVENTIONS DEMANDEES

Monsieur le Maire fait le point sur les subventions demandées pour les travaux en cours :

DETR (aide de l'Etat) : Pour la 3ème tranche, une subvention de 30 % du montant des travaux sera perçue, soit 117 507 €.

FDEA (éclairage public) : 28 914 €, 22 030 €

FSIL (fonds de soutien à l'investissement local) : 28 473 €

Amendes de police : en attente

FDSL (fonds de soutien local) : en attente

Mme Bérengère POLETTI : 4000 €

Contrat de ruralité : dossier reporté

Subvention dans le cadre des économies d'énergie : 20 000 €

Diagnostic thermique des bâtiments : part région 9030 €

ANIMATIONS

M LEBRETON fait part de son souhait que la mairie et les associations de la commune réalisent en partenariat avec le club de foot la manifestation du **TELETHON 2018**

Infos communales



Le Conseil Municipal Enfants

Les enfants du CME ont, cette année, décidé de mettre leurs talents en œuvre pour fabriquer la traditionnelle poupée pour

la fête patronale des 16 et 17 juin prochain.

Après avoir monté l'armature en bois, ils ont mis un grillage autour afin de la remplir de paille (paille gracieusement offerte par les agriculteurs) puis l'ont tapissé de papier journal pour enfin la peindre.

Le thème retenu par les enfants est un Pokémon : Pikachu

Nouveauté cette année, les enfants défilèrent dans le village le samedi 16 juin sur un char pour vous faire découvrir leur poupée.

A cette occasion, des masques de Pikachu

seront distribués gratuitement aux enfants qui le désirent.



FÊTE PATRONALE

La fête aura lieu les 15, 16 et 17 Juin. Les différentes festivités proposées durant ces trois jours sont détaillées dans le programme joint au bulletin.

La Mairie offre aux enfants résidant aux Ayvelles et ayant moins de 12 ans, un bon de 5 euros à utiliser sur l'attraction de leur choix. Ce bon est à retirer à la buvette de la fête le samedi ou le dimanche.

Programme
joint au bulletin



Infos communales

LES VACANCES D'HIVER ET DE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS



La directrice, Harmony Longchamp étant en congé maternité, elle a été remplacée par Emilie Mougel lors de la 1^{ère} semaine des vacances de février. *Toutes nos félicitations à Harmony pour la naissance, le 31 janvier, de sa petite Naïssambre.* Accompagnée par trois animateurs et une stagiaire animatrice, Emilie a accueilli 29 enfants.

Sur le thème « **Le tour du monde des continents** » diverses activités furent proposées : **travail manuel** (lampions asiatiques, masques africains...) **cuisine** (entrée pakistanaise, plat italien...). Moment bien apprécié par tous : sortie au bowling et à son espace de jeux. Un intervenant spécialisé dans les sports nouveaux a initié les enfants au « Kin ball » (jeu collectif avec un très gros ballon).

Le centre de loisirs a fermé ses portes vendredi 2 mars après un goûter de gaufres bruxelloises, avant de les réouvrir le 23 avril pour les vacances de printemps avec de nouveau 29 enfants.

Harmony, revenue de son congé maternité, a proposé une nouvelle activité : acrobranche à Signy-l'Abbaye ainsi que : construction de cabanes dans les bois, activités manuelles et sportives. Les enfants ont joué aux cuisiniers : confection de pizzas, salade de riz et salade de fruits frais.

Le centre s'est achevé par un spectacle-goûter.



Prochain rendez-vous : du 9 juillet au 3 août.

De nombreux enfants sont déjà inscrits mais des inscriptions sont encore possibles en contactant directement la directrice au 06.26.03.54.84



Infos utiles

POL BOUCHEX CHOCOLATIER



Pol Bouchex, 25 ans, originaire de notre commune et passionné de chocolat, a fait ses études chez un maître chocolatier à Reims et a décidé au bout de huit années de formation de voler de ses propres ailes.

De retour dans les Ardennes et armé d'une solide formation en boulangerie, pâtisserie et chocolaterie, il vient d'ouvrir sa chocolaterie/salon de thé macaronnerie/pâtisserie, rue du Daga à Charleville Mézières.

Sa devise... "Initiateur de bonheur"...



La rue des PAQUIS devient voie sans issue.

Trop de véhicules passant à vive allure et trop d'incivilités (déchets sauvages) ont conduit la commune à classer la rue des Paquis, (rue menant aux ballastières) en voie sans issue.

La barrière a été installée par une association dépendant d'Ardenne Métropole (REACTIF).

Rappel « LA DECHETTERIE C'EST GRATUIT »



ZI de l'usine. FLIZE.
HORAIRES D'OUVERTURE :
Du mardi au samedi
de **9h15 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.**



Rappel / LE FEU EST INTERDIT Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Le bruit

Rappel des horaires :

De 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
du lundi au vendredi

De 9 h à 12 h et de 14 h
à 18 h le samedi

De 10 h à 12 h le di-
manche et les jours fériés



LES JARDINS COMMUNAUX

Des jardins potagers restent disponibles.
Les personnes souhaitant cultiver un potager peuvent s'adresser à la mairie.

AIRE DE JEUX

AVIS AUX PARENTS D'ADOS

Les jeux sont **RESERVES ET CONCUS POUR LES PETITS** et **UNIQUEMENT POUR LES PETITS.**

Cinq questions à Mme Moreaux



Cinq questions à Denise MOREAUX, doyenne du village

Nous avons rencontré Mme MOREAUX, notre dynamique et souriante doyenne, qui habite au clos Barrois. Elle nous a accueillis avec amabilité et a gentiment accepté de répondre à nos questions destinées à mieux la connaître et à découvrir sa jeunesse perturbée par la guerre, sa famille, et sa vie professionnelle avec un mari boulanger – pâtissier.

LE TRAIT D'UNION AYVELLOIS (LTUA) : Parlez-nous de votre enfance :

Je suis née le 24 mars 1923 à Chémery sur Bar (08), fille d'un tailleur de pierres et d'une couturière. J'ai passé le certificat d'études en 1935, reçue 2^{ème} sur 57 ! Je n'ai pas pu poursuivre des études secondaires à SEDAN en pension, faute de transport et de ressources financières (pas d'aide à cette époque là). De ce fait, j'ai aidé mes parents aux travaux de jardinage et de couture en compagnie de ma sœur.

LTUA : Parlez-nous maintenant de votre jeunesse :

L'arrivée de la guerre a perturbé ma jeunesse. En effet à 17 ans, le 12 mai 1940, l'évacuation a conduit toute ma famille dans la Nièvre, à pied, aidée par une charrette tractée par deux chevaux. Le 1er mars 1941, ma famille est autorisée à revenir à Chémery sur Bar en zone occupée où elle retrouve une maison vide car pillée par les allemands.

Jusqu'en septembre 1944, j'ai été réquisitionnée par les occupants pour effectuer des travaux dans des champs dirigés par un officier allemand ; l'agriculture ardennaise était sous contrôle de l'administration allemande (WOL). Chaque soir, le couvre-feu obligeait la population à rentrer chez elle avant 20 h.

Avec la libération de la France, en mai 1945, alors âgée de 22 ans, j'ai enfin pu profiter pleinement des fêtes patronales, de sorties entre jeunes, en particulier en pratiquant l'activité théâtre.

LTUA : Parlez-nous de votre mari et de votre famille :

Je me suis mariée le 28 septembre 1946 avec un ouvrier boulanger né en 1913. Originaire du Vouzinois, il a connu le front populaire et la captivité en Allemagne durant cinq ans. Nous avons acquis une boulangerie en novembre 1946 à Chagny. Nous avons eu trois enfants nés dans cette commune. Du fait de la désertification des villages, nous avons fait le choix, en avril 1961, d'acheter une boulangerie pâtisserie à Mohon où nous avons été appréciés par la clientèle pendant 16 ans. Ceci a aussi permis à nos enfants de poursuivre des études.

LTUA : Quand êtes-vous arrivée aux Ayvelles ?

Nous avons construit un pavillon aux Ayvelles en 1972. C'est en avril 1977 que nous avons pris notre retraite pour en profiter pleinement : voyages, jardinage, réunions familiales... Les deux filles se sont mariées aux Ayvelles en 1979 : l'une vit en Bourgogne et l'autre dans la Marne. Quant au fils, il partage sa vie entre Les Ayvelles et Paris.

Trois petits enfants et trois arrières petits enfants ont agrandi la famille et tous sont très attentionnés envers moi.

Mon mari est décédé il y a près de 20 ans en décembre 1998.

LTUA : Que pensez-vous du village actuel et comment voyez-vous son avenir ?

Depuis 40 ans j'ai vu prospérer le village surtout avec les nouvelles constructions du lotissement et j'ai apprécié l'arrivée de nouveaux commerces comme la boulangerie.

La commune a beaucoup changé. Effectivement, les travaux d'assainissement et la réfection de la voirie embellissent la commune. Je suis confiante dans l'avenir de la commune et dans la bonne implication du conseil municipal.

* * * * *

Malgré son grand âge, Mme MOREAUX est restée très active et assume seule ses tâches ménagères. Elle adore accueillir famille et amis et leur préparer de bons repas et d'excellentes pâtisseries. Sa passion est le jardinage et elle n'hésite pas à partager ses productions.

Mme MOREAUX est très matinale et aux beaux jours, elle retrouve volontiers son potager et ses fleurs. Elle souhaite profiter encore longtemps de sa maison.

Merci à Mme MOREAUX de nous avoir répondu et le Maire et l'ensemble du conseil municipal souhaitent à notre doyenne une excellente santé pour longtemps dans son pavillon du clos Barrois...et dans son jardin.



Un clin d'œil du passé

CREATION D'UN JARDIN MEDIEVAL derrière la mairie



Un jardin médiéval est en cours de création dans la cour de la mairie.

L'idée était de créer un lieu clos (provenant du mot cloître), un lieu coupé du monde où justement s'exprime une autre nature arrangée par la main du jardinier. Symboliquement un jardin médiéval est un jardin intérieur s'opposant au monde extérieur.

Des plantes y sont cultivées. Ce jardin peut évoluer grâce à la participation et aux connaissances de chacun.

Pour mieux comprendre la raison d'un jardin médiéval, voici un peu d'histoire :

Suite aux invasions, l'homme du Moyen Age s'inquiète davantage de survie que d'esthétisme et de plaisir. A l'époque Mérovingienne, les moines consacrent le tiers de leur temps aux travaux de jardinage. Ils ont un potager pour leurs besoins, un jardin de plantes aromatiques et médicinales pour les soins à prodiguer aux malades. Les fleurs sont cultivées de façon à orner les autels.

Le jardin médiéval est alors divisé en trois espaces : l'hortus ou jardin potager, l'herbularius ou jardin de plantes médicinales ou aromatiques et le viridiarium ou verger.

A l'époque Carolingienne, le jardin évolue sous l'impulsion de Charlemagne, cherchant à recréer le jardin d'Eden. (Jardin du paradis avec ses quatre fleuves qui se coupent en angle droit)

Au temps des Seigneurs, les légumes racines étaient réservés aux pauvres. Les plantes hautes (arbres fruitiers et fleurs) étaient réservées à la noblesse. Ce jardin nourrissait les hommes et les soignait.

La médecine médiévale suit les préceptes selon lesquels l'équilibre du corps humain dépend de quatre humeurs, la bile noire, la bile jaune, le flegme et le sang. Il existe donc quatre tempéraments, le bilieux ou colérique, le mélancolique, le flegmatique et le sanguin. Les herbes sont répertoriées selon leurs caractères: chaud, froid, humide et sec.

La médecine par les plantes obéit à ce principe, celui de la médecine des contraires puisque la plante choisie doit contrebalancer l'humeur du patient.

Par exemple, une plante dite « froide » comme l'Euphorbe doit être prescrite aux tempéraments chauds de façon à en modérer et contrôler les effets.

A l'heure du numérique, le besoin de se soigner et de s'alimenter par les bienfaits des plantes revient en force.



Le jardin médiéval est ainsi un lieu de poésie, utile, agréable et d'échange.

Venez le découvrir !!

Poésie : extrait de

« Le lai du chèvrefeuille »

« Eux deux étaient comme le chèvrefeuille

Qui s'attache au coudrier.

Quand il s'est enlacé

Et s'est mis tout autour de sa tige,

Ils peuvent durer ensemble ;

Mais si l'on veut les séparer,
Le coudrier mourra rapidement,

Le chèvrefeuille aussi.

« Belle amie, ainsi il en est

de nous :

Ni vous sans moi, ni moi

sans vous »

Retour sur images

COMMEMORATION JOURNEE DU SOUVENIR DES DEPORTES DU 29 AVRIL

L'hommage aux déportés a commencé par un recueillement et un dépôt de gerbe au Monument aux Morts du village.
Les personnes présentes étaient invitées à rejoindre le fort des Ayvelles où elles étaient attendues par les élus de Villers Semeuse.
M LEBRETON, assisté de Mme LANDART, adjointe au Maire de Villers Semeuse, a lu le message pour la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.
Une minute de silence fut respectée à la fin du discours.
Après avoir remercié M MAHIEU, conseiller départemental, ainsi que les personnes présentes, la commune de Villers Semeuse invita l'assemblée à se retrouver autour du verre de l'amitié qui clôtura la cérémonie.



CEREMONIE DU 8 MAI

C'est sous un soleil radieux et en présence d'une assemblée nombreuse que l'anniversaire de l'armistice du 8 Mai fut célébré au monument aux Morts du village.
Une minute de silence fut respectée après un dépôt de fleurs et un discours de M Le Maire et de M BINET, président de l'association des anciens combattants.
Suite à un dysfonctionnement de la sono, les écoliers et leurs enseignants ont spontanément entonné "la Marseillaise", et l'assemblée a suivi.
Après la traditionnelle distribution de brioches et après avoir remercié les personnes présentes, M Le Maire invita l'assemblée à se retrouver autour d'un verre de l'amitié dans la salle des fêtes de notre commune.



SORTIE SCOLAIRE A VENDRESSE

Encadrés par un animateur, les élèves de l'école ont passé une très agréable journée au Domaine de Vendresse le vendredi 11 mai. De nombreuses activités alliant pédagogie et détente ont été proposées aux enfants : explications sur la vie d'un arbre, sur la pisciculture, sur toutes les sortes de poissons de nos rivières et en particulier de la Meuse lors de la visite des aquariums, pêche aux insectes à l'aide d'épuisettes, présentation de la mascotte du domaine : Bébér, un esturgeon âgé de 37 ans mesurant 1m70, tyrolienne sur la plaine de jeux.
La visite des hauts fourneaux agrémentée par un spectacle son et lumière a clos cette journée bien remplie.



L'école a en projet la décoration d'un poste EDF en septembre

Festivités et animations

Fête patronale	derrière la Mairie	15, 16 et 17 juin
Fête de la musique	mairie des Ayvelles	21 juin à partir de 19h (programme joint)
Centre de loisirs	vacances Juillet-Août	du 9 Juillet au 3 août
Fête Nationale	monument aux Morts	14 juillet
Brocante	terrain de foot	15 juillet
Journée du Patrimoine		15 et 16 septembre
30 ans de F.A.C.I.L.E	salle des Associations	29 septembre
Course pédestre	Sedan-Charleville	7 octobre



Nouvelle Section F A C I L E

Lors de la réunion du 11 avril 2018, présidée par M Jean-Luc VILLER, une nouvelle section F A C I L E a vu le jour .

Cette section du nom de " F A C I L E Anim " a pour but d'organiser des manifestations dans le village.

Elle est composée de membres de la Commission Culture et Loisirs de la Mairie, et d'habitants du village très motivés.

Elle sera dotée d'un responsable et d'un trésorier, dont les noms seront diffusés lors d'un prochain bulletin. Nous souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite à cette nouvelle section.

Elle a besoin de vous, Ayvellois et Ayvelloises, pour mener à bien ses projets.



La brocante est organisée par l'U.S Foot des Ayvelles le dimanche 15 juillet derrière la Mairie et au terrain de football.

Bulletin d'inscription joint.

PEDICURE

La pédicure se déplacera dans notre village. Les mardi 28 août et 27 novembre à domicile.

Téléphonez au **03.24.59.02.20** afin de fixer un rendez-vous.



RESPONSABLE DE PUBLICATION

LEBRETON Philippe

AVEC LA PARTICIPATION DE

LEBRETON Eliane pour la distribution

TUCCI Clémence pour la relecture

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

BEAUDEUX Isabelle

MARTIN Martine

MORTIER Michel

SIMON Muriel

TUCCI Sylvia

Téléphone : 03.24.37.88.37

Mail : communedesayvelles@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat : du lundi au vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30

Maire ou Adjoint : permanence le vendredi ou sur RDV